



Plan de protection coronavirus

Conforme aux directives de l'État de Vaud (FAC covid VD) – du 6.12.2021

1. Absence de symptômes

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont en aucun cas autorisées à participer aux entraînements.

2. Certificat COVID obligatoire

Les participant/es doivent présenter un certificat COVID valable (FAC covid VD 1.5.2).

3. Limitation du nombre de participants

Pas de limitation de la capacité d'accueil, à l'intérieur comme à l'extérieur.

4. Respect des distances et masque

Pratique à l'intérieur : respect de la distance entre les participants : pas obligatoire.

Port du masque : pas obligatoire pour les pratiquants. Obligatoire pour les visiteurs (FAC covid VD 1.5.4).

Pratique à l'extérieur : capacité d'accueil limitée à 500, masque et distance pas obligatoires.

5. Aération

Le dojo (salle d'entraînement) sera aéré régulièrement.

6. Liste de présence

En vue du traçage, une liste de présence est établie lors de chaque entraînement, comportant nom, prénom et N° de portable de chaque pratiquant/e (ou spectateur). Cette liste est conservée par le responsable (voir au point 9) durant au moins 3 semaines.

7. Désinfection individuelle

Chaque participant/e (ou spectateur) se désinfecte les mains à l'arrivée, à l'aide de produit hydro-alcoolique.

8. Désinfection du mobilier

Les poignées de portes et mobilier des vestiaires seront désinfectées après l'entraînement, à l'aide du produit prévu par le concierge.

9. Personne responsable

Un/e « responsable du plan coronavirus » est désigné en la personne de...

- Laurent Roniger, 078-720 00 03, laurent.roniger@lausanne-ch
(en cas d'absence à l'entraînement : J.-M. Spothelfer, 079-270 64 63)

Cette personne est chargée de veiller au respect des règles de sécurité et à la conservation de la liste de présence, conformément au présent plan.

10. Disposition particulière

Les participants utilisent en principe leurs propres armes. Les armes éventuellement prêtées aux débutants seront désinfectées après usage.

Lausanne, le 06.12.2021

Le président de l'association
Laurent Roniger

Le directeur technique
Jean-Marc Spothelfer